

La réalisation du catalogue floristique d'Indre-et-Loire (1908) d'Ernest-Henry Tourlet analysée au travers d'échanges épistolaires scientifiques :

2^e partie - Les correspondants nationaux

Guillaume DELAUNAY

F-49730 MONTSOREAU

g.delaunay@parc-loire-anjou-touraine.fr

Marc RIDEAU

F-37000 TOURS

marc.rideau@univ-tours.fr

Résumé - Cet article présente une série de lettres envoyées au botaniste tourangeau Ernest-Henry Tourlet par divers correspondants nationaux dans le cadre du projet d'édition du *Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département d'Indre-et-Loire* (1908). Ces correspondances sont assorties de notes et divers commentaires sur le contexte de l'époque, les problèmes à élucider et les correspondants.

Mots clefs - Tourlet, lettres, botanique, histoire des sciences, Indre-et-Loire, France.

Summary - This feature article presents epistolary correspondences series sent by E.H. Tourlet, a French botanist from the Tours area, to diverse well-known French scientists in the context of its edition project of his *Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département d'Indre-et-Loire* (1908). These correspondences are filled with infra text notes and diverse specific commentaries, raising scientific, historical or biographic aspects.

Key words - Tourlet, letters, botany, science history, Indre-et-Loire, France.

Introduction

Dans les années 1900, le botaniste chinonais Ernest-Henry Tourlet commence à rédiger son œuvre majeure, le *Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département d'Indre-et-Loire* (abrégé en *Catalogue* dans la présente note) qui paraîtra à titre posthume en 1908. Nous avons précédemment analysé vingt-quatre lettres que lui avaient envoyées onze correspondants tourangeaux et montré leurs apports dans l'élaboration de ce *Catalogue* (Delaunay & Rideau, 2015), cette aide concernant essentiellement l'envoi d'espèces rares et des informations sur la flore des localités où le botaniste ne pouvait aller facilement. (Pour la vie et l'œuvre d'Ernest-Henry Tourlet, voir Actes de la Journée d'étude E.-H. Tourlet, *Bull. Amis Vieux Chinon*, 2008, **11** (2) : 157-204).

Mais Tourlet voulait que les espèces signalées soient rigoureusement identifiées, y compris au niveau infraspécifique. Il s'interrogeait aussi sur la nomenclature à adopter, l'orthographe des noms d'espèces, le classement le plus adéquat pour certains genres tels *Rosa* et *Rubus*... Aussi est-il entré en relation avec plusieurs botanistes français renommés. Dans la présente note, nous analysons dix-sept réponses apportées par sept correspondants nationaux, essentiellement au cours de la période 1906-1907. Comme pour les correspondants locaux, le courrier reçu par Tourlet a été légué par deux de ses descendants (André et Michel Jozeau, arrière-petits-fils du botaniste. Les lettres ont été déposées à la bibliothèque sciences-pharmacie de l'Université de Tours). Les photographies des échantillons auxquels il sera fait référence peuvent (à l'exception de ceux des genres *Rosa* et *Rubus*) être consultées sur le site internet de l'herbier Tourlet qui donne aussi en ligne le texte du *Catalogue*. La nomenclature des espèces est celle adoptée par Tourlet et ses correspondants, mais nous signalons dans nos commentaires celle actuellement admise dans *Flora Gallica* (Tison & de Foucault, 2014).

Lettres des correspondants

1. Lettres de Georges Bouvet

Alexandre Boreau (1803-1875) a dirigé le jardin botanique d'Angers. Adeptes du botaniste lyonnais Alexis Jordan, il a dans sa *Flore du Centre de la France* (Boreau, 1857) démembré un grand nombre d'espèces linnéennes en « espèces élémentaires » dont seules quelques-unes sont de nos jours retenues comme sous-espèces ou variétés d'espèces linnéennes bien établies.

Le pharmacien Georges Bouvet (1850-1929) est, comme Tourlet, un élève d'Alexandre Boreau, mais, avantage sur le botaniste chinonais, il habite Angers, ville à forte tradition botanique. En 1871, il est l'un des créateurs de la Société d'études scientifiques de la ville (actuellement Société d'études scientifiques de l'Anjou : SESA). Conjointement à la gestion d'une officine rue Lepneveu, il dirige le jardin botanique de la ville depuis 1895 et il est conservateur de l'herbier Lloyd depuis 1905. En 1906, Tourlet (qui l'a déjà questionné pour des échantillons de *Minuartia hybrida* récoltés en 1883) l'interroge à nouveau à propos d'une orobanche cueillie le 5 juin 1883 au sud de la Touraine, à Abilly, et qu'il a dénommée *Orobanche minor* Sutt. var. *lutea* Tourlet, à la fois dans son herbier (échantillon n° 934.29, Figure 1) et dans une note à la Société botanique de France (Tourlet, 1903^b, p. 421-422). L'abbé Hy [l'étude de l'herbier d'Indre-et-Loire d'E.-H. Tourlet montre que ce dernier a consulté une quinzaine de fois l'abbé Félix Charles Hy (1853-1918), professeur à la faculté libre d'Angers, auteur des *Tableaux analytiques de la flore d'Anjou* (Hy, 1884)], également consulté, croit plutôt à *Orobanche unicolor* Boreau (1857, espèce n° 1901, p. 501-502) (et note en synonymie *O. concolor* Duby, ce qui est erroné (Évrard, 1950). *O. concolor* Duby, entièrement jaune uniforme, trouvée surtout dans le Midi, serait une variante hypochrome sans valeur taxonomique (*Flora Gallica*, p. 862 ; Tison *et al.*, 2014, p. 1446)). Tourlet est sceptique : « ce n'est pas mon avis » ajoute-t-il sur l'étiquette ; aussi demande-t-il à Bouvet de comparer son échantillon à ceux d'*Orobanche unicolor* présents dans l'herbier Boreau (acheté en 1876 par la ville d'Angers. Il est actuellement conservé au Muséum des sciences naturelles d'Angers). Par ailleurs, Tourlet demande l'avis de Bouvet pour un tableau synoptique des *Rubus* d'Indre-et-Loire qu'il souhaite intégrer dans son *Catalogue*. Les ronces sont en effet une des spécialités du botaniste angevin, lequel rédige sur ce groupe, à la même époque, des opuscules dans lesquels il remercie Tourlet pour les échantillons que ce dernier lui a envoyés (Bouvet, 1903 ; 1907).



Figure 1. *Orobanche minor* Sutt. var. *lutea* Tourlet. Planche de l'herbier d'Indre-et-Loire n° 934.29.

Herbier Lloyd, Angers, le 6 décembre 1906

Cher Monsieur. J'ai reçu en parfait état les plantes que vous avez bien voulu m'adresser. Je vais les étudier de mon mieux et vous dirai dans quelques jours ce que j'en pense. En même temps, je répondrai aux diverses questions que vous me posez. Toutefois, je dois vous avertir que je ne suis pas aussi fort que vous semblez croire ; aussi ne saurais-je trop vous engager à vous en rapporter à M. Sudre¹ qui connaît admirablement les Rubus et se place incontestablement au 1^{er} rang des rubologues depuis la mort de M. l'abbé Boulay².

Je vous remercie de ce bel envoi auquel je ferai tout mon possible pour répondre de mon côté. Merci aussi des ouvrages que vous avez eu l'amabilité de m'envoyer pour l'Herbier Lloyd et pour moi³. J'ai remis à la bibliothèque de la Ville ceux que vous lui destinez.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux et bien dévoués.

Angers, le 20 janvier 1907

Cher Monsieur. Depuis un mois, je remets chaque jour à répondre à vos aimables lettres des 26 nov. et 3 déc. 06, occupé que je suis en ce moment de l'année à aligner des chiffres et régler des budgets. Je vous prie de vouloir bien m'excuser.

J'ai étudié l'Orobanche que vous m'avez envoyée et l'ai comparée à l'unicolor de l'herbier Boreau. Voici mon avis, qui est aussi celui de mon excellent ami Préaubert⁴. Si on laisse de côté la couleur, votre O[robanche] est rigoureusement identique à O. minor dans toutes ses parties, notamment la fleur. Comme toutes nos Orobanches sont susceptibles d'une variation jaune, elle mérite bien la dénomination d'O. minor var. lutea. Préaubert a trouvé cette même variété en Anjou, à Champtoceaux, au milieu d'un grand nombre de pieds normaux.

O. unicolor Bor. diffère par l'insertion des étamines plus près de la base de la corolle, très peu au-dessus de cette base ; la partie inférieure du filet est dilatée et poilue ; des poils glanduleux sont disséminés sur le filet jusqu'àuprès de l'anthere ; le style est également glanduleux. Ces caractères ne se rencontrent pas dans O. minor. Toutefois, l'herbier Boreau renferme des échantillons provenant de Corzé (Maine-et-Loire) chez lesquels ces caractères sont singulièrement atténués. Les styles et les étamines dans la partie supérieure sont à peine glanduleux, ou même sont glabres. La plante tourne à O. minor var. lutea.

Nyman⁵ (Consp. Fl. eur.) dit d'O. unicolor Bor. « est tantum statut morbositate lutescens, sec Manceau⁶ ». Je ne suis pas éloigné de partager cette appréciation, étant donné que la plante n'apparaît qu'à de rares intervalles et qu'on ne la retrouve pas, au moins pour ce qui est de l'Anjou, dans les endroits indiqués.

En résumé, l'herbier Boreau renferme :

- deux échantillons jeunes (étamines et styles glanduleux) provenant de Pougues (Nièvre) – 1836.
- un échantillon adulte (étamine et style glanduleux) de Brain-sur-l'Authion (M. et L.) – 1856.
- deux échantillons adultes douteux, de Corzé (Maine-et-Loire) – 1857.
- un échantillon adulte, identique à O. minor, mais jaune : O. minor var. lutea dans Manceau⁷ – 1856.

Ce maigre bilan, hélas, est bien de nature à faire naître des doutes sur la validité de l'espèce de Boreau⁸. J'ai bientôt terminé l'étude de vos Rubus. Je vous enverrai prochainement le résultat⁹ ainsi que les autres renseignements que vous m'avez demandés.

Veuillez agréer, Cher Monsieur, avec mes meilleurs souhaits pour l'année 1907, l'expression de mes sentiments respectueux et bien dévoués.

¹ Pour Henri Sudre (1862-1918), cf. infra la lettre du 17 juillet 1907.

² L'abbé Jean-Nicolas Boulay était décédé à Lille le 19 octobre 1905. Également spécialiste des Muscinées.

³ Les ouvrages mentionnés sont certainement les articles de Tourlet (1902, 1903a,b, 1904). Ceux remis à la bibliothèque de la ville traitent de l'histoire chinonaise.

⁴ Ernest Préaubert (1852-1933), professeur de sciences naturelles à Angers et directeur des cours municipaux de la ville, auteur de nombreux articles publiés dans les bulletins de la Société d'études scientifiques de l'Anjou.

⁵ Carl-Frederik Nyman (1820-1893), conservateur des herbiers du Naturhistoriska Riksmuseet de Stockholm, auteur d'un *Conspectus Florae europeae*, 1878-1885.

⁶ Pierre-André Manceau (1828-1871), professeur d'histoire naturelle au Mans, a publié une étude sur la coloration jaune des orobanches (Manceau, 1963).

⁷ En toute rigueur, Manceau ne parle pas de variété lutea. Il émet seulement l'hypothèse d'un changement de couleur causé par l'attaque d'un insecte. *Orobanche minor* var. *lutea* est bien une proposition de Tourlet.

⁸ Pour *Flora Gallica* et comme le pensaient Bouvet et Préaubert, *O. unicolor* Boreau et *O. minor* Sm. sont synonymes. Dans son Catalogue (p. 384), Tourlet persiste à croire à la réalité d'*O. unicolor* Boreau et maintient le taxon *O. minor* var. *lutea* dont la valeur taxonomique semble pourtant bien faible.

⁹ Dans le courrier légué, il n'y a pas d'autres lettres de Bouvet pour une telle étude des *Rubus*, mais les étiquettes d'au moins cinq ronces de l'herbier d'Indre-et-Loire de Tourlet portent la mention « revu par Bouvet ». La date de révision étant absente, nous ne pouvons affirmer que ce sont les échantillons évoqués dans la lettre du 20 juillet.

Ville d'Angers, Herbarium Lloyd, Angers, le 22 mai 1907

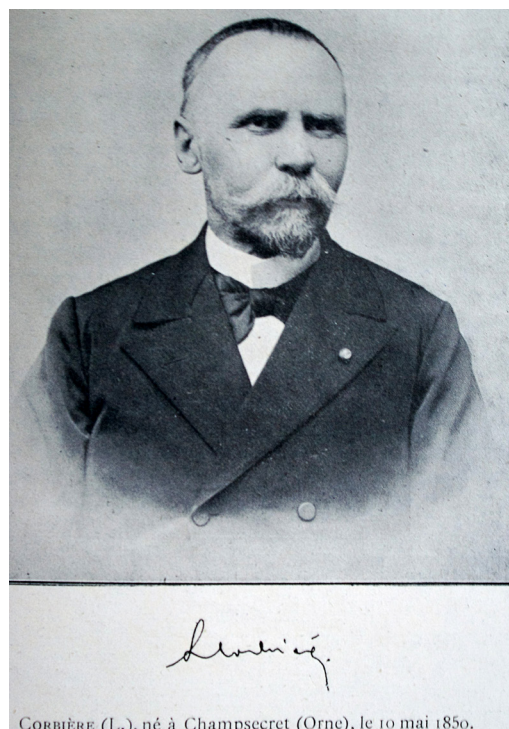
Monsieur et honoré Confrère. Le tableau synoptique des *Rubus* d'Indre et Loire que vous avez bien voulu me soumettre, ce en quoi du reste vous me faites beaucoup trop d'honneur, me semble très bien compris. Étant donné toutefois que par la suite vous trouverez certainement de nombreuses formes à ajouter à votre liste, ne pensez-vous pas qu'il soit utile d'établir dès maintenant les cadres où ces formes auraient à prendre place ? Il suffirait pour cela de considérer les espèces amplectives¹⁰ comme des sections. Cette disposition aurait peut-être encore l'avantage d'éviter que deux formes ayant la même valeur spécifique dans l'esprit de leur auteur se trouvent subordonnées l'une à l'autre. Ex : *R. macrophyllus* W. et *N. subordonnée* à *R. sylvaticus* W. et *N.*¹¹.

Comme vous, j'ai été très embarrassé sur la place à donner au *R. propinquus* qui, en réalité, n'est qu'un procerus à turion glauque ou un *ulmifolius* à étamines longues. J'ai pensé moi aussi que, d'ici nouvel ordre au moins, il valait mieux suivre l'exemple donné par M. Sudre. Dans le même ordre d'idées, M. Sudre a créé pour le *R. collicolus* une section nouvelle, les *Tomentosi*, qu'il place dans les *Discolores* à la suite des *Thyrsoidei*. Cette disposition a l'avantage de séparer nettement les *Homeacanthi* des *Heteracanthi*, le *collicolus* rentrant dans les premiers... Tout ceci à titre de simple renseignement. Je serais désolé si vous le preniez autrement¹².

Je vous adresse ce jour par colis postal le *Rosa bibracteata*¹³ de l'herbier Boreau. Veuillez agréer, Monsieur et honoré Confrère, l'expression de mes sentiments tout dévoués.

2. Lettres de Louis Corbière

Louis Corbière (Figure 2) a été professeur de sciences au collège d'Argentan (Orne) puis au lycée de Cherbourg (Manche). En 1906, Tourlet lui envoie sous le nom de *Phelypaea caerulea* une orobanche découverte dans les carrières de Lussault (Indre-et-Loire) par l'instituteur Jean Alexandre Madrelle (Voir la lettre de Madrelle datée du 22 juin 1906 dans Delaunay et Rideau (2015)). (Herbier Tourlet n° 938.02 à 07) avec la question : cette plante est-elle identique à celle décrite par Corbière sous le nom de *Phelypaea millefolii* dans sa *Nouvelle Flore de Normandie* (1893, p. 442) ? On verra que les deux hommes concluent par la négative. Par ailleurs, Tourlet demande au botaniste normand son avis pour des espèces dont la détermination précise l'embarrasse.



CORBIÈRE (L.), né à Champsecret (Orne), le 10 mai 1850.

Figure 2. Louis Corbière. Illustration parue dans le *Bulletin de la Société botanique des Deux-Sèvres*, 1908-1909, planche VII.

Cherbourg, 25 juin 1906

Monsieur et cher Confrère. J'ai attendu quelques jours à répondre à votre aimable lettre du 19 courant dans l'espoir que j'ai réalisé hier, de vous adresser la plante vivante¹⁴ que j'ai nommée *Phelipaea millefolii* (Rchb)¹⁵. Au retour de ma petite excursion, je me suis empressé de la confier à la poste afin qu'elle vous parvienne aussi fraîche que possible. Vous devez donc l'avoir reçue quand ces lignes vous parviendront. Si vous voulez bien vous reporter à la Flore de Cosson & Germain¹⁶ et au dessin qu'ils ont donné du *Ph. caerulea*¹⁷ dont les lobes de la corolle (lèvre inférieure) sont acuminés-aigus, je crois que vous serez d'avis que la plante de Cherbourg en diffère notablement. Souvent même, les lobes sont beaucoup plus arrondis-obtus que dans les échantillons que j'ai récoltés hier. Notre plante offre aussi à la commissure supérieure des loges de l'anthere un pinceau de poils + ou - abondants et assez longs. La *caerulea* (Cosson et Germain) aurait les anthères complètement glabres. Evidemment, toutes ces différences sont assez légères, et il se peut qu'il n'y ait qu'une espèce¹⁸. Toutefois, je n'ai jamais vu dans ce pays-ci le *Phelipaea* décrit par Cosson et Germain et j'ai cru devoir, par suite, distinguer notre plante de cette dernière. Je dois ajouter que je n'ai jamais vu celle-ci vivante. Sans être absolument identique avec le dessin de Cosson et Germain, votre plante de Lussault me semble devoir y être rapportée. Les lobes de la lèvre inférieure sont vraiment aigus. J'ai noté aussi que les lobes du calice sont, dans votre plante, plus subulés que dans la nôtre et que le calice a une teinte plus pâle.

Puisque le *Ph. arenaria*¹⁹ est assez commun chez vous, vous me feriez bien plaisir, cher Monsieur, en m'en adressant quelques échantillons à l'état frais. C'est encore une espèce que je ne connais qu'à l'état sec. Je serais bien aise aussi de connaître votre opinion personnelle au sujet du *Phelipaea* que je vous envoie.

Si d'autres plantes de ma région pouvaient vous être agréables, n'hésitez pas, je vous prie, à me les demander. Je serai très heureux de continuer les relations dont vous avez bien voulu prendre l'initiative. Agréer, je vous prie, Monsieur et cher Confrère, l'assurance de mes meilleurs et tout dévoués sentiments.

¹⁰ Espèces dont les formes « passent insensiblement » de l'une à l'autre.

¹¹ C'est pourtant la position adoptée par Tourlet qui fait de *R. macrophyllus* une sous-espèce de *R. sylvaticus* dans son Catalogue.

¹² Tourlet n'a finalement pas intégré son tableau dans le Catalogue, le réservant sans doute pour une Flore d'Indre-et-Loire qu'il commençait à rédiger mais qui restera à l'état de manuscrit.

¹³ *Rosa x bibracteata* Bastard ex DC. (cf. infra pour une discussion sur ce taxon).

¹⁴ L'envoi de plantes fraîches n'est pas rare à l'époque. Verlot (1865) préconise par exemple d'envoyer les plantes placées dans de la mousse très peu humide, le tout enveloppé dans du papier goudronné ou de la toile cirée.

¹⁵ *Phelypaea millefolii* (Rchb.) Corb. est actuellement synonyme de *Phelipanche purpurea* (Jacq.) Soják, subsp. *millefolii* (Rchb.) Carlón, G. Gómez, M. Lainz, Moreno Mor, Ó. Sánchez & Schneew.

¹⁶ Cosson E. et Germain [de Saint-Pierre] E., 1845 - Flore descriptive et analytique des environs de Paris, Fortin et Masson, Paris. L'édition enrichie parue en 1861 est restée la « bible » des botanistes parisiens jusque très récemment.

¹⁷ C'est-à-dire *Phelipanche purpurea* (Jacq.) Soják subsp. *purpurea*.

¹⁸ *Flora Gallica* (p. 868) n'accepte actuellement qu'une seule espèce, *Phelipanche purpurea* (Jacq.) Soják, avec deux sous-espèces dont les caractères propres sont ceux rapportés par Corbière.

¹⁹ = *Phelipanche arenaria* (Borkh.) Pomel. Cette espèce, effectivement assez commune dans le Chinonais au temps de Tourlet (Catalogue, p. 386), a subi une nette régression en Val de Loire, mais persiste toutefois dans les puits du Chinonais (Boudin et al., 2007, p. 300-301). Revue par les auteurs de la présente note au lieu-dit Hauts de Bertignolles sur la commune de Savigny-en-Véron.

Cherbourg, 1^{er} juillet 1906

Cher Monsieur. Je viens de recevoir votre obligeante lettre qui avait été précédée hier de l'aimable envoi de vos deux plantes très intéressantes. J'avais déjà vu à l'état vivant dans le midi le *Sedum anopetalum*²⁰ qui n'en a pas moins été le très bienvenu. Quant à *Phelipaea arenaria*, il m'a fait le plus grand plaisir et je vous en remercie très vivement. La plante est en effet très distincte de *Ph. caerulea* et de *Ph. millefolii*, mais j'ai constaté que le stigmaté sur tous vos échantillons était blanc et non jaune (comme disent Cosson et Germain, et comme je l'ai dit moi-même d'après eux).

Reichenbach définit ainsi son *Orobancha millefolii* (par opposition à *O. caerulea* Vill²¹, dont la corolle est dite « lobis acutis dentatis ») : humilior, cor. molliori pubescente ciliata, opaca, lavandulacea, aut celestina, lobis subrotundo – rhombeis acuminatis. Lloyd (Flore de l'Ouest) parle aussi du véritable *caerulea* et de *millefolii* comme « formes²² ». Il est évident que les deux plantes sont très voisines, mais ici je n'ai vu que la seconde²³. Merci de votre avis qui est tout à fait le mien. Bien volontiers, j'examinerai les plantes que vous désirez me communiquer. En vous les renvoyant, j'y joindrai vos desiderata, sinon tous, au moins la plupart. Peut-être que d'ici là, je vous ferai un second envoi de plantes vivantes que je croirai capables de vous intéresser. Malheureusement, d'ici le 15 juillet, je vais être très pris.

Bien cordialement.

Cherbourg, 17 décembre 1906

Cher Monsieur. Ne pouvant vous retourner aujourd'hui vos plantes douteuses – dont l'étude est plus longue que je n'avais d'abord pensé – je vais vous donner, au sujet de celles qui appartiennent aux premières familles jusqu'aux Rosacées, l'avis que vous avez bien voulu me demander. Je regrette que mon opinion n'ait pas toujours la netteté que vous devez souhaiter, mais plusieurs plantes sont vraiment embarrassantes, surtout à l'état sec où elles se trouvent. Et puis il faut bien se dire que certaines descriptions - de Rouy surtout, alors même qu'elles sont exactes, s'appliquent à des individus d'herbier, mais non souvent à des groupements naturels et vivants. À vouloir faire rentrer telle ou telle forme dans ses variétés, sous-variétés, etc., on perd son temps ainsi que je l'ai constaté plus d'une fois²⁴. Voici en résumé ce que je pense de vos échantillons (vous retrouverez cet avis accompagnant vos plantes quand je vous les retournerai)²⁵.

1° *Ranunculus acris* L. : n'est ni *boraeanus*, ni *tomophyllus*. Tient un peu de *friesianus* et de *stevani*. Me semble plus voisin de ce dernier auquel je le rattacherai²⁶.

2° *Fumaria pallidiflora* Jord. : Les échantillons n° 1 et 2 sont beaucoup plus voisins de *pallidiflora* que de *speciosa*. Ce dernier a les fleurs franchement roses. Vos échantillons me semblent donc correctement dénommés *F. pallidiflora* Jord.²⁷.

3° Pensée : j'y vois un échantillon vigoureux de *Viola agrestis* Jord.²⁸ – Est sûrement du groupe *arvensis* Murr.

4° *Viola lancifolia* Thore : oui ! Autrement-dit : *Viola lactea* Sm.²⁹.

5° *Viola* intermédiaire entre *V. virescens* et *V. scotophylla* : évidemment du groupe *V. alba* Besser. Si *V. odorata* était dans le voisinage, j'inclinerais à voir dans votre plante un *V. permixta* Jord., mais n'ayant aucun renseignement sur le fruit, je ne peux savoir si elle est un hybride ou une simple variété de *V. alba*. Des questions aussi délicates que celle-ci ne saurait être résolues, il me semble, que sur le vif et sur le terrain.

²⁰ *Sedum anopetalum*. Cette espèce rare citée par Tourlet (Catalogue, p. 224) a été revue récemment par les auteurs au cours d'une herborisation commune au lieu-dit Trotte-Loup sur la commune de Beaumont-en-Véron.

²¹ C'est-à-dire *Phelipanche purpurea* (Jacq.) Soják subsp. *purpurea*.

²² J. Lloyd, 1897 (p. 259).

²³ Les deux taxons ont été présents en Indre-et-Loire : la subsp. *purpurea* a été recueillie à Lussault par Madrelle en 1874 et 1906 et la subsp. *millefolii* par le botaniste tourangeau Georges Émile Chambert (herbier Tourlet n° 938.07) à Rochecorbon en 1872.

²⁴ Corbière fait manifestement partie des botanistes (ils étaient nombreux) qui refusaient l'attitude divisionniste adoptée par Georges Rouy dans sa *Flore de France*.

²⁵ Les avis sur papier de Corbière qui accompagnaient les échantillons renvoyés ont été fixés sur les planches de l'herbier Tourlet lors de sa restauration en 2007-2009.

²⁶ Herbier Tourlet n° 146.08. *Viola agrestis* [= *Mnemon agreste* (Jord.) Fourr.] est aujourd'hui *V. arvensis* var. *arvensis* (= *V. tricolor* var. *arvensis*).

²⁷ Herbier Tourlet n° 145.06 (collecteur : Moïse Aristobile).

²⁸ Herbier Tourlet n° 142.01. L'échantillon avait été récolté dans le bois de Vauroux près de Chinon. Gustave Camus, qui l'avait également observé, penchait pour *V. alba*, subsp. *vinealis*. Cette sous-espèce et *V. virescens* correspondent à *V. alba* subsp. *alba* ; *V. scotophylla* est synonyme de *V. alba* subsp. *scotophylla*. Les auteurs modernes sont sceptiques sur la réelle valeur de ces taxons et ne voient en *V. alba* qu'une espèce très polymorphe (*Flora Gallica* p. 1075 ; Tison et al., 2014, p. 894).

²⁹ *Viola xpermixta* Jord. (= *V. xscabra* F.Braun) est considéré comme un hybride entre *V. odorata* et *V. hirta*. L'idée de Corbière sera adoptée par Tourlet qui voit dans son échantillon une simple variété de *V. alba* ou un hybride entre *V. alba* et *V. hirta* (Catalogue, p. 60).



Figure 3. *Medicago lappacea* Desr. (= *Medicago polymorpha* var. *denticulata* [Willd.] Kerguelen). Adventice introduite à Tours dans les fourrages de l'armée pendant la guerre de 1870. Planche de l'herbier d'Indre-et-Loire n° 287bis.01.

6° *Lychnis dioica*, var. *colorata* ?³⁰ À mon avis est *Melandrium pratense* Röhl., forme à fleurs rosées. Ne me semble pas hybride.

7° N° 95. *Alsine hybrida* Jord : est pour moi *A. laxa* Jord., qui passe facilement à *A. hybrida* Jord. Le besoin du nom *intermedia* Rouy ne se faisait guère sentir car il y a déjà trop de synonymes³¹.

8° *Malva alcea* forme ?³² Très voisin de *Malva alcea* ; en diffère cependant par les poils qui hérissent tout le dos des carpelles. J'y vois *M. intermedia* Bor. Toutefois, vos échantillons ont des carpelles bien constitués et les graines semblent devoir être fertiles. *M. intermedia* Bor. n'est peut être pas un hybride ; ce pourrait être une forme ou variété de *M. alcea*.

9° *Medicago* (Tours 28 septembre 1872) : = *M. lappacea* Desr.³³ (Figure 3)

10° *Erodium cicutarium* (5 juillet – 17 octobre 1906)³⁴ : n'est pas *E. bipinnatum* Rouy car les segments de 1^{er} ordre des feuilles sont pinnatifides et non bipinnatisés. C'est *E. cicutarium* var. *chaerophyllum* DC. ou *E. dissectum* Rouy (si l'on juge nécessaire ce nom nouveau). J'en reste là pour aujourd'hui et vous prie d'agréer l'assurance de mes meilleurs et tout dévoués sentiments.

NB. J'ai reçu avec grand plaisir les deux exemplaires de votre Histoire de Chinon³⁵ dont j'ai offert de votre part l'un d'eux à la Société des sciences naturelles et mathématiques de Cherbourg qui vous en ai très reconnaissante ainsi que moi. Veuillez m'excuser si les dérangements dont je vous ai parlé l'autre jour m'ont empêché de vous adresser plus tôt mes remerciements et si, dans une dernière lettre écrite en toute hâte, j'ai oublié également de vous en accuser réception.

Cherbourg, 8 février 1907

Mon cher Collègue. Je suis tout à fait désolé de n'avoir pu donner satisfaction plus tôt à votre lettre, mais vous ne pouvez imaginer combien j'ai été occupé, dérangé, absorbé, surmené de toute façon depuis plusieurs semaines. Et malgré tout mon désir de vous être agréable, il m'a été impossible de mieux faire. Je viens enfin de remettre au chemin de fer un colis postal contenant toutes vos plantes douteuses – jusqu'aux Composées – selon votre désir³⁶. Chacune est accompagnée d'une étiquette sur laquelle j'ai consigné l'avis que vous avez bien voulu me demander. Dans la chemise de la 1^{ère} plante, vous trouverez aussi la réponse à vos questions sur la nomenclature. Dans quelques jours, vers le milieu de la semaine prochaine, je vous retournerai le reste de vos plantes³⁷, accompagnées de celles que je vous destine.

Avec tous mes regrets, encore une fois, d'avoir mis votre patience à une si longue épreuve, veuillez agréer l'assurance de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

3. Lettres d'Hippolyte Coste

Curé de Saint-Paul-des-Fonts (Aveyron), Hippolyte Coste (1858-1924) est l'auteur bien connu de la monumentale *Flore descriptive et illustrée de la France, de la Corse et des contrées voisines* qui commence à paraître en 1906. Tourlet lui a souvent demandé des conseils puisqu'on trouve dans l'herbier des annotations de Coste datées de différentes périodes. Sa très grande disponibilité pour aider les autres botanistes est ici évidente puisqu'entre le 11 septembre 1906 et le 17 juillet 1907 il redétermine de nombreux échantillons de Tourlet, malgré ses nombreuses autres occupations (Figure 4). La première lettre citée ici concerne un *Iberis umbellata* découvert dans les bois de la Mauclergerie à Joué-lès-Tours par le jardinier Louis Audebert (voir Delaunay & Rideau, 2016, note 144), les deuxième, quatrième et cinquième lettres, des déterminations délicates d'espèces appartenant aux genres *Carduus*, *Aspidium*, *Equisetum*, *Muscari* et *Erodium*. Une autre lettre, non présentée ici, concernant l'identification d'euphorbes prostrées récoltées dans le jardin botanique de Tours fera l'objet d'un article à part. Mais c'est la vérification des espèces de *Rosa* qui a surtout intéressé Tourlet. La lettre du 17 juillet 1907 se réfère à un envoi par chemin de fer dont Tourlet n'a certainement pas pu tenir compte pour son *Catalogue* puisque, déjà malade, il décèdera le 29 juillet 1907.

³⁰ Deux échantillons récoltés à Chinon (n° 177.01) et l'Ile-Bouchard (n° 177.04), référencés sous le nom de *Lychnis vespertina* Sibth. var. *roseiflora* Tourlet dans le Catalogue, sont des *Silene latifolia* Poir. subsp. *alba*. Malinvaud a commenté l'observation de Tourlet : « on trouve accidentellement cette forme aux environs de Limoges et je suis aujourd'hui persuadé qu'elle procédait d'un croisement avec le *Lychnis diurna* » (Tourlet 1903b).

³¹ Herbier Tourlet n° 200.10. *Alsine hybrida* est synonyme de *Minuartia hybrida* subsp. *hybrida*. Tourlet ayant signalé à Corbière la synonymie *Alsine tenuifolia* var. *intermedia* proposée par G. Rouy (cf. infra la lettre de ce dernier le 30 janvier 1907), on notera le « coup de patte » du botaniste normand. Pour *Flora Gallica* (p. 645-646), *A. hybrida* et *A. laxa* sont à considérer comme deux sous-espèces de *Minuartia hybrida*.

³² La demande visait un échantillon que Tourlet jugeait « curieux », proche de *Malva alcea*, récolté à Chinon dans la vallée de Basse en septembre 1890 (herbier Tourlet n° 223.11). Outre Corbière, la plante a été vue par Julien Foucaud et Gustave Camus : Tourlet pourra écrire dans son Catalogue (p. 92, observation 2) : « plusieurs botanistes distingués auxquels je l'ai soumise n'hésitent pas à [la] rattacher à *Malva intermedia* Boreau ». Ce taxon, accepté en tant qu'espèce par Tela botanica, figure dans *Flora Gallica* p. 830 sous le nom *M. xintermedia* Boreau.

³³ Herbier Tourlet n° 287bis.01. *Medicago lappacea* correspond aujourd'hui à *M. polymorpha* var. *denticulata* (Willd.) Kerguelen. Tourlet a récolté cette plante en 1872 dans le camp militaire du Morier à Tours. Georges Chambert, autre botaniste tourangeau, l'avait précédemment trouvée à Tours sur l'avenue de Grammont, près de la première station. La plante était certainement une adventice, apportée par les armées étrangères qui ont occupé la ville pendant la guerre de 1870. Curieusement, Tourlet ne la cite pas ni dans son Tableau de la Flore adventice du département d'Indre-et-Loire (Tourlet, 1904), paru il est vrai avant la réponse de Corbière, ni dans son Catalogue (Tourlet, 1908).

³⁴ La demande concernait deux échantillons récoltés à Champigny-sur-Veude (herbier Tourlet n° 253.03 et 253.04). *E. cicutarium* (L.) L'Hér. subsp. *bipinnatum* (Desf.) Tourlet est un taxon accepté (*Flora Gallica*, p. 780). À noter que Tourlet n'accepte pas la proposition de Corbière puisqu'il fait d'*E. chaerophyllum* DC. (= *E. dissectum* Rouy) une autre sous-espèce d'*E. cicutarium*.

³⁵ En réalité : Histoire du Collège de Chinon, parue en 1904 chez l'éditeur Delaunay-Dehaies.

³⁶ Corbière n'a pas envoyé de lettre plus précise à Tourlet pour cet envoi, se contentant d'écrire ses avis sur des étiquettes accompagnant les échantillons renvoyés. L'examen de l'herbier Tourlet permet de connaître les taxons qui ont soulevé des doutes chez Tourlet et les réponses proposées par Corbière. Ci-après, nous donnons pour chaque demande : le numéro de l'échantillon dans l'herbier, le nom proposé par Tourlet, le lieu et date de récolte, la réponse de Corbière.

N° 475.09, *Callitriche hamulata* W.D.J. Koch, Cléré-les-Pins. Pour Corbière : *C. pedunculata* DC. (= *C. brutia* Petagna), mais il comprend les doutes de Tourlet (Catalogue p. 212).

N° 595.12, Chinon le 5 juin 1901, *Galium xochroleucum* J.P. Wolff (= *G. pomeranicum* Retz.). Pour Corbière : *G. dumetorum* Jord.

N° 597.01, *Galium sylvestre* (= *G. pumilum* Murray), Cravant-les-Coteaux le 17 juin 1864. Pour Corbière : *G. sylvestre* var. *scabrum*.

N° 598.11, *Galium palustre* L., Chaveignes le 19 juillet 1906. Pour Corbière : forme peu notable, « ce n'est pas *constrictum* ».

N° 612.03, *Valeriana officinalis* L., Saint-Epain le 9 juin 1902. Pour Corbière : var. *excelsa* Poir. (= *V. sambucifolia* (Pohl) Čelak.), ce dont Tourlet doute.

N° 622.06, *Scabiosa columbaria* L., Chézelles le 4 mai 1883. Pour Corbière : var. *pratensis* (= *S. columbaria* L. subsp. *pratensis* (Jord.) Braun-Blanq.), nom adopté dans le Catalogue.

³⁷ Nous n'avons pas retrouvé dans l'herbier la trace de cet autre envoi correspondant aux espèces classées après les Astéracées.



Figure 4. Adresse figurant sur un paquet postal de l'abbé Coste renvoyant des échantillons à Tourlet après vérification des déterminations.

St-Paul-des-Fonts, 21 janvier 1907

Mon cher Confrère. Je viens d'examiner avec soin votre Iberis et je n'y vois comme vous qu'un *I. umbellata* L. var. *longistyla*³⁸. C'est certainement l'espèce *I. umbellata* L. Quant à la longueur du style, très variable dans le genre *Iberis*, dans la même espèce s'entend, il faudrait l'examiner dans la silicule mûre ou très développée. J'ai observé dans l'Aveyron où les *Iberis* à feuilles entières ne sont pas rares, que le style, d'abord très saillant dans la jeune silicule, l'est ensuite beaucoup moins dans la silicule adulte. Le même fait est encore plus frappant dans le genre *Thlaspi*. Quoi qu'il en soit, c'est un fait très remarquable que l'*I. umbellata*, échappé sans doute de quelque jardin, se soit naturalisé chez vous depuis près de 30 ans sur les coteaux de l'Indre ! Ce fait mérite d'être signalé, et la plante mentionnée.

La Flore illustrée de la France a paru le 29 décembre et je travaille à réunir les matériaux pour une Flore illustrée de la chaîne des Pyrénées françaises et espagnoles³⁹ que M. Klincksieck⁴⁰ me propose de publier sans tarder. Veuillez agréer, mon cher Confrère, la nouvelle assurance de mes meilleurs sentiments.

St-Paul-des-Fonts, 9 mai 1907⁴¹

Mon cher Confrère. Je vous retourne avec mes annotations les plantes que vous avez bien voulu me faire vérifier. Je les ai examinées avec attention mais j'ai peu de choses à vous en dire. Vous connaissez mes idées sur le genre *Rosa* : avec Crépin⁴², j'affirme que c'est perdre son temps que de vouloir chercher à identifier telle ou telle forme avec tel ou tel rosier jadis décrit par les multiplicateurs⁴³ d'après des échantillons pris sur le même buisson et dont on ne peut trouver un autre tout identique. Le *Rosa canina* en particulier, entendu dans le sens large, est extrêmement polymorphe. Ses formes typiques de la plaine ou des collines passent insensiblement au *R. glauca*⁴⁴ à mesure qu'on s'avance dans les montagnes, et d'autant mieux caractérisées qu'on s'élève davantage. Dans la région moyenne, chez nous entre 800 et 1000 m, on trouve des formes intermédiaires extrêmement embarrassantes. M. Christ⁴⁵ et après lui Crépin les ont désignées sous le nom de *R. subcanina*⁴⁶. Dans ce groupe, les sépales, au lieu de se réfléchir promptement après la floraison comme dans *R. canina* de la plaine, restent étalés, mais ne se relèvent pas comme dans le *R. glauca* et tombent avant la maturité du fruit. Les nervures foliaires sont moins saillantes que chez *R. canina*. On trouve d'ailleurs dans cette région des buissons qu'on ne sait comment nommer. Le *R. subcanina* du reste descend parfois dans la plaine et c'est à lui que m'ont paru se rapporter les échantillons précédemment envoyés par vous. Je ne connais pas suffisamment les *R. eriostyla* et *macrocarpa* pour pouvoir me prononcer sur leur identification.

Le groupe des *Carduus nutans*, *crispus*, *acanthoides*, auxquels s'ajoutent dans le midi *C. nigrescens*, *vivariensis*, *spiniger* ou *humulosus*, n'est pas moins difficile. M. Rouy me paraît l'avoir bien compris et j'adopte sa manière de voir. Le *C. acanthoides* de Linné n'est pas celui de Boreau qui avait pris pour cette espèce l'hybride des *C. crispus* et *nutans*. À mon avis, tous les *Carduus* de votre envoi (Figure 5) sont des formes de cet hybride⁴⁷ qui varie beaucoup comme tous les hybrides dont les parents ont des caractères nettement différenciés.

³⁹ À notre connaissance, l'ouvrage n'a pas été publié.

⁴⁰ Paul Klincksieck est un éditeur genevois installé à Paris. Spécialisé dans les publications scientifiques, il éditera la Flore de l'abbé Coste et le Catalogue de Tourlet.

⁴¹ Entre la lettre du 21 janvier et celle du 9 mai 1907 a dû s'intercaler une autre lettre, maintenant perdue, puisque la consultation des échantillons de *Rosa* de l'herbier d'Indre-et-Loire montre sur une vingtaine d'étiquettes la mention « revue par M. Coste, février 1907 ».

⁴² François Crépin (1830-1903), est un spécialiste du genre *Rosa*. Le docteur Pons et l'abbé Coste écrivent dans le troisième fascicule de l'*Herbarium rosarum* (1897, p. 2) : « A mesure que nous avançons dans l'étude des Roses, nous sommes comme M. Crépin, de plus en plus convaincus que les véritables espèces sont peu nombreuses et que les créations innombrables de l'école multiplicatrice ne constituent réellement que de simples variétés, des variations sans importance, parfois des formes hybrides ».

⁴³ Les multiplicateurs désignent les botanistes qui multiplient les espèces. Henri Sudre en est un bon exemple (cf. infra).

⁴⁴ *Rosa glauca* Vill. pour Coste.

⁴⁵ Hermann Christ (1833-1933) est un spécialiste du genre *Rosa*, des Ptéridophytes et des Cyperacées.

⁴⁶ Le taxon *Rosa glauca* Vill. var. *subcanina* Christ est discuté par Crépin (1891) dans Mes excursions rhodologiques dans les Alpes en 1890 », impr. C. Annot-Braeckman, Gand, p. 58-64. Les échantillons envoyés par Tourlet ont été récoltés les 25 mai et 25 juillet 1906 à Beaumont-en-Véron en Indre-et-Loire. Tourlet les désigne sous le nom de *Rosa eriostyla* Ripart dans son Catalogue (p. 182) mais reprend le commentaire de Coste : « cette Rose peut être rattachée au groupe que Christ et Crépin ont désigné sous le nom de *R. subcanina*, intermédiaire entre le vrai *R. canina* des plaines et le *R. glauca* des montagnes ».

⁴⁷ Herbarium Tourlet, n° 711.03. Pour Alexandre Boreau et Antoine Le Grand, cet échantillon récolté sur les bords de la Vienne près de Chinon appartient bien à l'espèce *Carduus acanthoides* L. (voir les explications données sur la planche n° 711.01b de l'herbier Tourlet), avis partagé également par G. Camus. Tourlet adopte ce nom dans le Catalogue (p. 296) tout en reprenant le commentaire de Coste : hybride possible entre *C. crispus* et *C. nutans* (hypothèse non acceptée de nos jours). Cordier et al. (2010) ne signalent pas ce taxon en Indre-et-Loire.

Je sais bien que Boreau et la plupart de nos floristes ont nommé *Aspidium aculeatum* ce que je nomme *A. lobatum* dans ma Flore. Mais il est aujourd'hui hors de doute que le vrai *A. aculeatum* Sw. doit s'appliquer à la forme *A. angulare* Willd. Mon collaborateur, A. Le Grand⁴⁸, avait approfondi cette question et j'ai admis sa manière de voir en révisant son manuscrit.

L'*Equisetum campanulatum* Poir⁴⁹. n'est pas une espèce bien tranchée, mais une sous-espèce qui se relie à *E. ramosissimum* Desf. par des intermédiaires souvent indécis. Je vous adresse une bonne part de l'*E. ramosissimum* des environs de Gap que je considère comme typique. Je suis d'accord avec M. Hy pour la détermination des autres. Du reste, j'ai suivi pour ce groupe l'opinion que cet auteur a développé dans le Bull[etin] de la Soc[iété] bot[anique] de Fr[ance], année 1890, sess[ion] extr[ordinaire] de la Rochelle, p. LIX etc...

Il n'a pas été fait de tirage à part du genre *Rubus* publié dans ma Flore illustrée. L'abbé Boulay⁵⁰ qui l'a élaborée et fourni les échantillons à dessiner n'a fait du reste que résumer son travail paru dans la Flore [de] Rouy, qui a été, celui-là, tiré à part. Plusieurs botanistes sont d'avis que cet auteur a fait trop d'espèces et m'ont proposé de les réduire pour les Flores régionales en préparation que M. Klinckieck se propose de publier prochainement : j'ai peu étudié les *Rubus* ! Le rubologue le plus érudit est en ce moment M. Sudre⁵¹, mais c'est un réformateur et multiplicateur en diable !!

Je vous renouvelle, cher Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

St-Paul-des-Fonts, 21 mai 1907

Mon cher Confrère.

Je vous retourne votre essai de classification des formes de *Rosa micrantha*, *rubiginosa* et *canina*, mais sans oser les modifier ou vous présenter une manière de voir que je saurais justifier⁵². Plusieurs espèces de *Rosa* sont, comme vous le savez, tellement voisines qu'on a beaucoup de peine parfois à les distinguer. A fortiori, on éprouve des difficultés encore plus grandes à vouloir les reconnaître et surtout appliquer sûrement un nom qui s'adapte exactement à ces variétés. Crépin qui avait toute sa vie étudié les roses après avoir essayé ces sortes de classifications y avait tout à fait renoncé les dernières années, et je n'ai pas eu le courage d'entreprendre un pareil travail.

1° *Rosa micrantha* Sm. (1812)

La meilleure classification consiste, comme vous l'avez fait, à subdiviser l'espèce en formes glabrescentes et pubescentes dont l'aspect est sensiblement différent, mais je n'oserais pousser plus loin les subdivisions que l'on peut faire [par] la forme et les dimensions des feuilles, des fruits, etc., choses variables pour ainsi dire avec chaque buisson.

2° *Rosa rubiginosa* L. (1767)

En principe on aurait dû dire de préférence *R. eglanteria*⁵³, mais ce dernier nom n'ayant jusqu'ici presque jamais été employé, il vaut mieux conserver *R. rubiginosa* que tout le monde connaît et qui ne donne lieu à aucune difficulté. Loin d'admettre *R. comosa* Rip. comme nom princeps de l'espèce, j'en ferais au contraire le chef de file de la première subdivision⁵⁴ : sépales persistant sur le fruit jusqu'à sa maturité. Il aurait pour opposé le *R. calvescens* à sépales caducs avant la maturité et même souvent avant la coloration des réceptacles. Ces dernières formes sont beaucoup plus communes dans le midi que les premières et marquent tous les passages vers le *R. micrantha* Sm. Les autres subdivisions peuvent s'établir d'après la forme des aiguillons, la présence ou l'absence d'acicules, les dimensions, formes, vestimentum des folioles et des fruits.

⁴⁸ Antoine Le Grand (1839-1905), agent-voyer (au XIX^{ème}, il s'agit d'officiers chargés de la construction et de l'entretien des voies publiques) à Bourges, est l'auteur d'une *Flore analytique du Berry* (Le Grand, 1887) dans laquelle il subdivise *Aspidium aculeatum* Sw. en une variété *vulgare* et une variété *angulare* (p. 321-322). Dans son Catalogue, Tourlet adopte une position similaire en reconnaissant dans l'espèce *A. aculeatum* deux sous-espèces : *A. aculeatum sensu stricto* [aujourd'hui : *Polystichum aculeatum* (L.) Roth] et *A. angulare* [aujourd'hui *P. setiferum* (Forssk.) Woyn.].

⁴⁹ Herbarium Tourlet n° 1507.12. Les botanistes contemporains intègrent *Equisetum campanulatum* Poir. dans *E. ramosissimum* Desf. Les subdivisions proposées par Tourlet ne sont plus acceptées.

⁵⁰ En 1900, l'abbé Jean Nicolas Boulay (1837-1905), doyen de la faculté de Lille, a écrit : *Les Rubus de la flore française*, Bull. Soc. Bot. France 45 : 497-582) et « *Rubus* » in Rouy G. et Camus E.G., *Flore de France* 6 : 30-149, 465.

⁵¹ Henri Sudre : cf. infra.

⁵² Tourlet avait cherché à subdiviser *Rosa canina* (espèce n° 328), *R. rubiginosa* (n° 430) et *R. micrantha* (n° 432) en espèces de seconde, voire de troisième catégories (Catalogue p. 192).

⁵³ Tourlet a adopté le terme *R. rubiginosa* comme le lui conseillait Coste.

⁵⁴ Proposition non reprise dans le Catalogue puisque Tourlet subdivise *Rosa rubiginosa* en cinq sous-espèces.



Figure 5. *Carduus acanthoides* L. Planche de l'herbier d'Indre-et-Loire n° 711.01, revue par G. Camus

3° *Rosa canina* L.

Je suis d'avis de conserver la classification proposée par Crépin et qui est bien connue des rhodologues⁵⁵. Mais il est bien permis de l'améliorer et de la compléter car elle est incomplète. Vous pourriez donc ranger dans une première [subdivision] les formes à feuilles complètement glabres, qui sont si nombreuses, et dans une seconde les formes à feuilles pubescentes au moins sur les pétioles et la nervure médiane. Vous subdiviserez cette dernière en semi-glabres (pubescentes seulement sur les pétioles ou la nervure médiane) et en pubescentes (poilues au moins sur la face inférieure)⁵⁶. Les formes pubescentes à dents foliaires doubles ou composées-glanduleuses, à peine mentionnées par Crépin, ont été nommées *R. pseudo-tomentella* Simon Pons par mon collaborateur de l'Herbarium rosarum⁵⁷. Je distingue, quoique pas toujours bien nettement, le *R. obtusifolia* Desv. (incl. *R. tomentella* Linn.) comme un petit groupe suffisamment distinct de toutes les formes de *R. canina* pour constituer à côté de ce dernier une espèce de 2^{ème} ordre répandue surtout dans le midi et l'Ouest⁵⁸.

Quant au *R. bibracteoides*⁵⁹ (Figure 6), je ne vois aucun inconvénient à lui préférer le nom de *R. splendens* Gentil ; si celui-ci est antérieur, vous devez le faire en bonne règle. Je ne connais pas suffisamment ce *Rosa* pour oser me prononcer sur sa valeur ou son origine.

Je vous renouvelle, cher Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

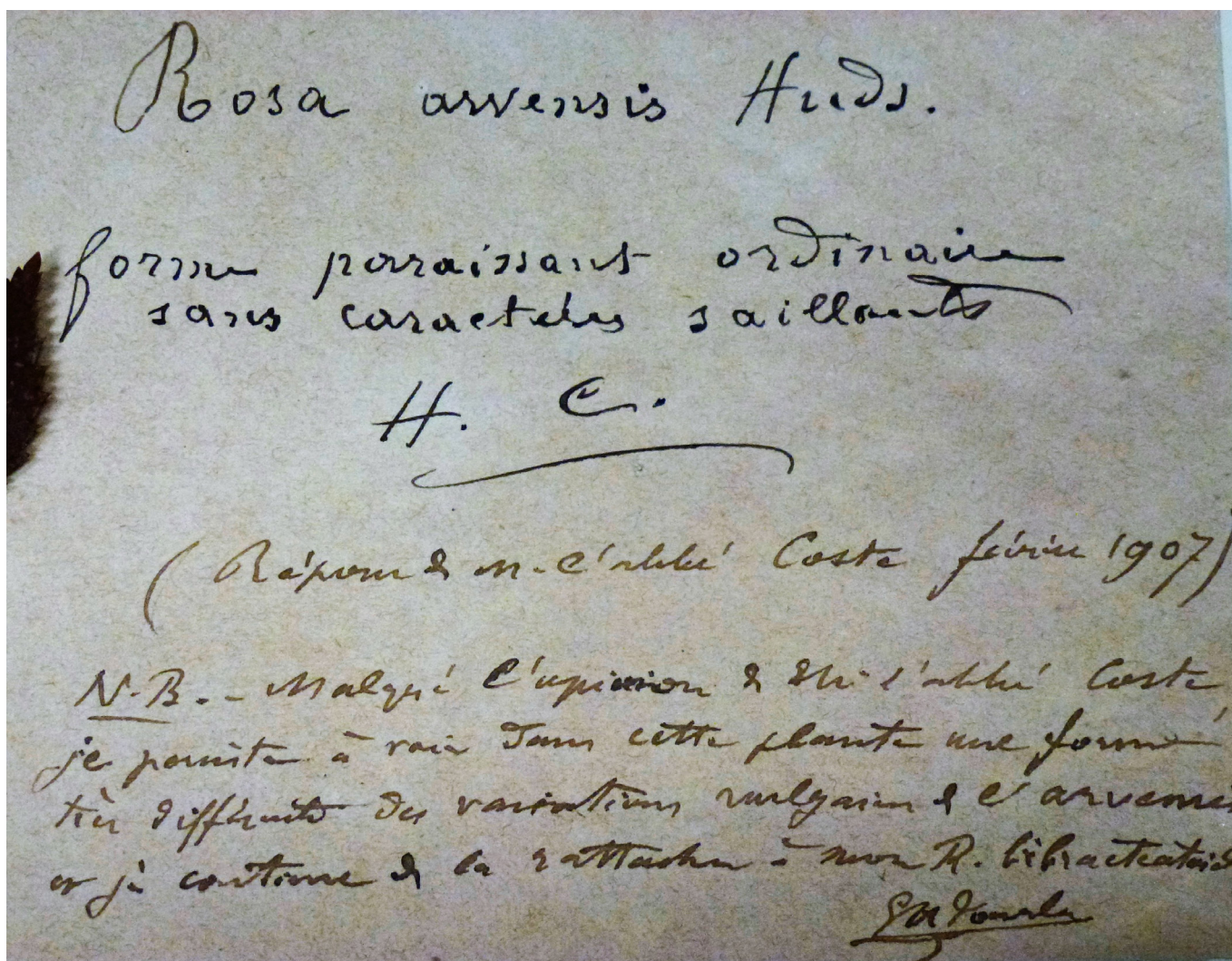


Figure 6. Étiquette de l'herbier d'Indre-et-Loire : *Rosa arvensis* selon Coste ou *R. bibracteoides* selon Tourlet.

⁵⁵ Le rhodologue est un spécialiste des plantes à cynorhodons (« fruits » charnus des rosiers).

⁵⁶ Tourlet a adopté cette classification : la première subdivision (qu'il dénomme *genuina*) comprend les *R. canina* à feuilles totalement glabres ; la deuxième (*urbica*) comprend les formes à feuilles glabres en dessus et pubescentes en dessous ; une troisième subdivision (*dumetorum*) regroupe les formes à feuilles velues en dessus et en dessous.

⁵⁷ Hippolyte Coste en compagnie du docteur Simon Pons publia de 1895 à 1900 cinq fascicules sous le nom d'*Herbarium rosarum*, totalisant 385 planches originaires de toute la France, une référence pour l'étude de ce genre. Les échantillons sont libres et les étiquettes imprimées possèdent l'en-tête « Dr Pons & Abbé Coste / *Herbarium Rosarum* ». Les récoltes ont été effectuées de 1894 à 1899 par H. Coste et S. Pons, mais aussi par Charles Duffour, le frère Sennen (1861-1937), Joseph Soulié, Puech, Ernest Malinvaud... Michel Gandoger (1850-1926) critiqua vivement cette publication dans la séance du 24 février 1911 de la Société botanique de France (Bull. Soc. Bot. France 58 : 90-96) et Coste lui répondit dans la séance du 10 novembre de la même année.

⁵⁸ Proposition non retenue par Tourlet (Catalogue p. 189) : « les variétés *obtusifolia* et *tomentella*, qui offrent de nombreux points de ressemblance, sont souvent réunies sous les noms de *R. tomentella* (Crépin) ou de *R. obtusifolia* (Le Grand, Coste, etc.) pour former une espèce distincte du *R. canina*. Je n'ai pas cru devoir agir ainsi parce qu'on trouve, ce me semble, des intermédiaires entre les variétés *dumetorum* et *obtusifolia* ».

⁵⁹ Tourlet avait récolté en 1893 à Bourgueil un *Rosa* qu'il avait envoyé à Gabriel Chastaingt (1831-1892) lequel étudiait particulièrement les Roses de l'Indre-et-Loire (Chastaingt, vers 1890). Ce dernier l'avait identifié comme *Rosa x bibracteata* Bastard. Trouvant cependant des différences avec la description de Bastard, Tourlet a persisté à le dénommer *Rosa bibracteoides* dans son Catalogue (p. 172). Coste, consulté en février 1907, n'y voyait alors qu'un *Rosa arvensis*.

St-Paul-des-Fonts, 6 juin 1907

Mon cher Confrère. Votre *Muscari*⁶⁰ ne me paraît pas distinct de *M. neglectum* du Midi. Je vous envoie par la poste des échantillons de celui qui croît à St-Paul (où il fleurit dans les champs et coteaux calcaires) : vous les comparerez avec les vôtres. Je ne vois d'autre différence que dans la capsule, plus grande dans les miens, sans doute parce que plus avancés. Les valves de la capsule ne sont point échanquées au sommet comme dans le type *racemosum*, mais comme vous le dites, légèrement déprimées à l'insertion du style. Cette petite dépression finit par disparaître à la maturité complète de la capsule, qui offre alors des valves sub-obtuses ou même aiguës, dans tous les cas nettement atténuées au sommet.

Le *Muscari* que je vous envoie est très abondant et le seul de son groupe dans ma région. Je l'ai souvent comparé en fleurs et fruits, sur le vif, avec celui très répandu dans l'Hérault que la Flore de Montpellier nomme *M. neglectum* : les deux plantes sont identiques. Dans les dernières années de sa vie, Loret⁶¹ m'avait déclaré de vive voix qu'il existe des doutes sur la validité comme espèce du *M. neglectum* : ce dernier n'est peut-être qu'une sous-espèce ou race méridionale de *M. racemosum*. La forme *canaliculatum* Franch[et] que je ne connais pas bien est peut-être le trait d'union qui les relie l'une à l'autre⁶².

Le *M. neglectum* est beaucoup plus développé dans toutes ses parties que son congénère : ses fleurs sont plus grandes, en grelot plus allongé et forment un épi bien plus gros. Les bulbes aussi sont parfois énormes relativement à la taille de la plante. Les feuilles varient beaucoup, comme forme et longueur. Mettez en terre les 2 bulbes de mon envoi, et au printemps prochain vous pourrez établir la comparaison. Votre bien dévoué, H. Coste

St-Paul-des-Fonts, 6 juillet 1907

Mon cher Confrère. J'ai réexaminé votre *Erodium*⁶³ et je suis d'avis que c'est l'*E. bipinnatum* Willd. (= *E. pilosum* Jord). Il est conforme à la description de M. Rouy et autres auteurs, et aux échantillons que je possède en herbier de cette jolie forme de l'*E. cicutarium*.

Agréez, mon cher Confrère, la nouvelle assurance de mes meilleurs sentiments.

St-Paul-des-Fonts, 17 juillet 1907

Mon cher Confrère. J'étais en effet en excursion quand votre colis de Roses m'est arrivé. Mais je l'ai étudié hier avec soin, et aujourd'hui je vous retourne les étiquettes avec les noms de chaque forme.

1° Vous pouvez admettre un *Rosa canina* var. *scabrata*, avec 2 sous-variétés⁶⁴ : a) pédicelles lisses (*R. semi-glandulosa*) ; b) pédicelles hispides-glanduleux (*R. blondeana*). Il n'existe pas de limites entre ces variations et variétés et on trouve dans la nature tous les intermédiaires.

2° Le groupe de *R. stylosa* à folioles complètement glabres et fleurs blanches, avec pédicelles lisses pourrait garder le nom que lui avait donné Crépin : *R. virginea* Rip. Les formes à pédicelles glanduleux prendraient celui de *R. rusticana* Desegl., ou si vous préférez celui de *R. immitis*. Ici encore, il n'existe pas de limites dans la nature entre ces diverses variations.

3° La forme bibracteoides, fort jolie, peut être conservée sous ce nom. Il faudrait avoir des échantillons authentiques du *R. ovata* Lej. (que je ne connais pas) pour être sûr de l'identité des deux *Rosa*.

4° Le *R. pervirens* est très voisin de *R. sempervirens* et pas toujours facile à distinguer. Il forme cependant, e.g. dans ma région, un groupe assez remarquable et suffisamment caractérisé qui remplace le vrai *R. sempervirens* plus méridional.

5° *Rosa subcanina* Christ. : à mon avis, vos échantillons appartiennent bien à cette Rose ! Intermédiaire entre *R. canina* et *R. glauca*.

Je garde, pour mon herbier, les beaux et nombreux exemplaires que vous m'avez adressés de toutes ces variations fort intéressantes. Je vais partir pour les Pyrénées le 26 courant et ne rentrerai que vers le 12 août. Cordiales amitiés.

- Étiquette 132 : *Rosa obtusifolia* Desv. ! Variation passant à la forme *R. tomentosa* par les dents foliaires dont quelques-unes sont doubles ou composées [signé H. Coste].

- Étiquette 142 : *Rosa stylosa* Desv. Variation rentrant très probablement dans le groupe *R. parvula* Sauzé & Maill.

- Étiquette 145 : *Rosa stylosa* Desv. Variation du groupe *immitis* Desegl. (sensu Rouy), du groupe *R. rusticana* Desegl.) sensu Crépin).

-Étiquette 150 : *Rosa micrantha* Sm. Variation se rattachant au groupe des formes pubescentes (*R. permixta* Desegl., *R. septicola* Desegl. etc, etc). S'éloigne sensiblement du *R. tormentilla* Lem. [signé H. Coste].

- Étiquette 157 : *Rosa canina*. Groupe des *scabrata* var. *blondeana*. Forme à folioles petites très glanduleuses, ayant un peu le port d'un *agrestis*. Indre-et-Loire : Chaveignes, 16 juin 07. Fol[ioles] très glanduleuses, Fl[eurs] grandes, roses ; pédicelles et face ext[érieure] des sépales glanduleux [signé E.-H. Tourlet]. Coste a ajouté : peut être *agrestis* x *canina*).

⁶⁰ Le *Muscari* qui provoque l'hésitation de Tourlet est dénommé *M. racemosum* DC. subsp. *caniculatum* Franchet dans le Catalogue (p. 466) et *M. compactum* (Jord. ex Fourr.) Baker dans l'herbier (échantillon n° 1147.05).

⁶¹ Henri Loret et Auguste Barrandon ont rédigé en 1876 une *Flore de Montpellier*, Delahaye, Paris.

⁶² Pour Flora Gallica (p. 95), *Muscari racemosum* est synonyme de *M. neglectum* Ten. ; Jeanmonod et Gamisans (2007, p. 133) le mettent en synonyme de *M. atlanticum* Boiss. & Reut. La distinction entre *M. neglectum* et *M. racemosum* (= *atlanticum*) pose toujours problème de nos jours. En 2011, dans sa *Flore des champs cultivés*, Jauzein exprime clairement son scepticisme sur l'existence de deux espèces. Il les admet dans la *Flore de la région méditerranéenne* (Tison et al., 2014). Les divers auteurs s'embrouillent souvent dans les diagnostics qu'ils proposent pour distinguer les deux taxons. En France continentale, on les distingue principalement par la taille des fleurs, moins de 4,5 mm pour *M. atlanticum*, plus de 6 mm pour *M. neglectum*, mais dans la pratique, il existe couramment des plantes à fleurs de taille intermédiaire. À noter que *M. atlanticum* n'est pas signalé actuellement en Indre-et-Loire (Cordier et al., 2010).

⁶³ Échantillon d'herbier n° 253.02, récolté à Gizeux en juillet 1883. Les *Erodium* envoyés à Corbière en 1906 (cf. supra lettre du 17 décembre 1906), prélevés dans une autre localité (Champigny-sur-Veude) concernaient finalement le même taxon : *Erodium cicutarium* subsp. *bipinnatum* Tourlet (Catalogue, p. 103). Non signalé de nos jours en Indre-et-Loire (Cordier et al., 2010)

⁶⁴ Proposition adoptée dans le *Catalogue* (p. 185).

- Étiquette 158 : *Rosa canina* L. *Variation du groupe R. blondeaeana* Rip. (sensu Crépin) [signé H. Coste].
- Étiquette 168 : *Rosa canina* L. *Variation du groupe scabrata* Crép. (forme semi-glandulosa) [signé H. Coste].
- Étiquette 169 : *vous pouvez conserver le nom de R. bibracteoides qui convient bien à cette forme. Je ne connais pas le R. ovata* Lej. [signé H. Coste].
- Étiquette 171 : *Rosa stylosa* Desv. *Variation du groupe R. rusticana* Desage (sensu Crépin), du groupe *R. immitis* Desegl. (sensu Rouy) [signé H. Coste].
- Étiquette 172 : *Rosa subcanina* Chris. *Variation intéressante, remarquable notamment par les poils qui grossissent parfois les pétioles foliaires* [signé H. Coste].
- Étiquette 176 : *Rosa sempervirens* L. *Me paraît devoir être rapporté ainsi que le n° 126 au Rosa sempervirens dont il a les caractères généraux* [signé H. Coste].
- Étiquette 178 : *Rosa stylosa* Desv. *Variation se rattachant apparemment au groupe R. systyla* Bast. (sensu Crépin).
- Étiquette 179 : *Rosa stylosa* Desv. *Variation se rattachant au groupe R. systyla* Bast. (sensu Crépin) mais, comme vous le dites, bien voisine du *R. immitis* Déségl.
- Étiquette 180 : *Rosa agrestis* Savi ; *sepium* Thuil. *Variation à fleurs rosées* [signé H. Coste].
- Étiquette 181 : *Rosa canina* L. *Variation du groupe R. scabrata* Crépin (les pédicelles sont lisses ou à peu près) passant parfois au gr[oupe] *R. blondeaeana* Rip. (*R. blond. vergens*). [signé H. Coste].
- Étiquette 185 : *Rosa stylosa* Desv. *Variation du groupe virginea* Rip (sensu Crépin), bien voisine de *R. immitis* Déségl. (sensu Rouy) [signé H. Coste].
- Étiquette 186 : *Rosa stylosa* Desv. *Variation bien voisine de R. immitis* Déségl. (sensu Rouy). *Je serais d'avis de donner à ce groupe le nom de R. virginea* Rip. qui aurait l'avantage de rappeler le caractère des fleurs d'un blanc pur.

4. Lettre de Louis Duffort

Louis Duffort (Figure 7), pharmacien d'abord à Angoulême (Charente) puis à Masseube (Gers), était membre de la Société botanique des Deux-Sèvres depuis 1904. Il s'était spécialisé dans l'étude du genre *Rosa* et pour cette raison fut contacté par Tourlet en 1907.

Masseube, le 4 avril 1907

Monsieur et estimé Confrère. Je regrette de ne pouvoir vous être d'un grand secours dans la question qui vous occupe. Le petit groupe *R. subcanina*⁶⁵ m'est peu connu. Je ne connais bien du reste que les rosiers de ma région parce qu'étant à ma porte, j'ai pu longuement les observer. D'autre part, ce groupe est mal représenté dans mon herbier et je ne possède aucun double. J'aurais été heureux de le mettre à votre disposition.

Le *R. eriostyla* Rip. & Déség. est un *caninae biserratae* qu'Ozanon⁶⁶ connaît fort bien. Il l'a distribué plusieurs fois dans les Sociétés d'échanges et la dernière fois probablement en 1902 dans la Société Franco-Helvétique. Ses spécimens cadrent très bien avec la description qu'en donne Déséglise⁶⁷ : « divisions calicinales réfléchies à l'anthèse, non persistantes ». Pourquoi, dans la détermination faite de votre plante n'a-t-il pas tenu compte de la direction des sépales ? Question ! Il se présente quelquefois des formes anormales aux sépales étalés, mais sans la teinte un peu glauque du feuillage, sans le raccourcissement des pédoncules, etc. et peut-être a-t-il considéré votre rosier comme devant rentrer dans cette catégorie. J'ai observé en plaine des formes semblables. Souvent dans la montagne, les sépales ont une tendance à se redresser. J'ai observé dans les Pyrénées un *R. arvensis* avec sépales redressés tout autant que chez le *R. glauca*.

Je possède bien *R. montivaga*⁶⁸ [...] mais la part n'est pas riche et les échantillons sont dépourvus de sépales. En meilleur état, j'en aurais distrait un échantillon pour vous l'adresser. Je vous prie de croire à mes sentiments bien cordialement dévoués.



Figure 7. Louis Duffort. Illustration parue dans le *Bulletin de la Société botanique des Deux-Sèvres*, 1908-1909, planche VI.

⁶⁵ Voir Coste, lettre du 17 juillet 1907.

⁶⁶ Charles Ozanon (1835-1909), membre de la Société botanique de France et de la Société d'histoire naturelle du Creusot, était un spécialiste du genre *Rosa*. Il avait examiné les échantillons de Tourlet.

⁶⁷ Pierre Alfred Déséglise (1823-1883) est un autre spécialiste du genre *Rosa*.

⁶⁸ Inclus actuellement dans *Rosa canina*.

5. Lettre d'Ernest Malinvaud

Tourlet a très souvent contacté Ernest Malinvaud (1836-1913) : presque tous les échantillons de *Mentha* de son herbier d'Indre-et-Loire ont été revus par le secrétaire actif et respecté de la Société botanique de France, spécialiste de ce genre. Malinvaud a présenté les articles de Tourlet devant la Société botanique de France et Tourlet lui a demandé des conseils quand il a commencé le manuscrit de son *Catalogue*. Les précisions qu'il avait apportées au moment de la présentation de l'article de Tourlet (1903⁶⁹) devant la Société botanique de France lui avaient valu des remarques acerbes de la part de Rouy au cours de l'année 1904 (*Bull. Soc. Bot. France* 51 : 82-83, 110-112, 220).

Paris, le 25 mars 1902, Société Botanique de France, Rue de Grenelle St-Germain, 84

Cher Monsieur. Vous apportez, dans l'élaboration de l'œuvre que vous préparez, un souci de l'exactitude particulièrement digne de sympathie et qui mérite qu'à défaut d'un concours plus effectif, je vous marque au moins une bonne volonté en vous faisant profiter du peu d'expérience que je pense avoir acquis après de nombreux lustres, sur les sujets qui vous intéressent.

Permettez-moi d'abord de vous désigner les confrères qui pourront, relativement à certaines questions qu'ils ont spécialement étudiées, vous renseigner avec une compétence très supérieure à la mienne. Par exemple, M. Gustave Camus⁶⁹, pharmacien rue Lecourbe, 199, à Paris XV^e arrondissement, connaît mieux que personne les hybrides de certains genres, notamment dans les genres *Carduus*, *Cirsium*, *Orchis*, *Salix*, etc.

Je vous renvoie votre questionnaire : j'ai marqué à l'encre rouge les noms auxquels on doit, à mon avis, donner la préférence sans hésitation, mais pour le plus grand nombre, j'ai marqué en noir simplement les noms que j'emploie couramment, sans m'être cependant préoccupé de leur légitimité au point de vue de la stricte priorité. Je vous avoue que si je rédigeais un catalogue local comme le vôtre, destiné surtout à être consulté par des botanistes français, je m'attacherais principalement à me servir des noms connus de ces mêmes botanistes, c'est-à-dire le plus possible employés dans la Flore du Centre de Boreau et la Flore de France de Grenier et Godron⁷⁰ et je ne remplacerais que bien rarement et pour un motif grave un nom spécifique figurant pour la même plante dans ces deux ouvrages. Si je publiais au contraire une Flore descriptive d'une portée plus générale, telle que s'appliquant à l'ensemble de la France, je serais plus attentif à ces questions de nomenclature dont il ne faut pas cependant s'exagérer démesurément l'importance. L'essentiel, c'est de s'assurer de l'exacte application des noms qu'on emploie, il faut être à cet égard intransigeant et c'est pour cela que je préfère un nom m'inspirant sous ce rapport une parfaite sécurité à un autre nom, peut-être de fabrication plus ancienne, mais inspirant des doutes. C'est le principe opposé qui dirige les fanatiques de la règle de priorité.

Je profite de l'occasion pour vous engager à ne pas adopter sans contrôle les réformes orthographiques dont M. St.-Lager⁷¹ a entrepris l'apostolat. Il se trompe assez souvent et de la façon la plus grossière. Sa campagne en faveur d'*Oenothera* (pour *Oenothera*) en est un exemple. J'ai donné dans le Bulletin [de la] Soc[été] Bot[anique]⁷² des raisons assez valables à l'appui de la conservation d'*Oenothera*, mais tous les hellénistes que j'ai consultés m'ont approuvé et ajoutent à mon argumentation, basée sur le sens commun, des motifs d'ordre linguistique et philologique pris dans la connaissance approfondie du grec et que je n'ai pas voulu m'approprier, mais que je communiquerais volontiers à quiconque de bonne foi conserverait encore quelque doute. Sur de nombreux autres points, il n'est pas moins dans le faux. Il m'est cependant pénible de relever ses inepties car il est de bonne foi et bien intentionné. Il a fallu être poussé à bout de patience pour contrecarrer son prétendu *Oenothera*, dont je ne me serai pas plus occupé que du reste s'il m'avait laissé tranquille. Pour la substitution de i à ae dans les noms composés latins, il a raison en principe, mais il exagère ses corrections. Les latins de la période classique transigeaient souvent sur cette règle comme sur beaucoup d'autres, et toutes les voyelles étaient par eux utilisées dans cet emploi. On trouve par exemple :

i, ae : aquaeductus et aquiducus

ae : aquaelibratas, aquaemaxile

e : quinque pars et quinqu pars ; ignefactus et igniflorus etc., etc.

u : centiplex et centuplex

o : centifolia et centoculus

u : contiplex et contuplex

Je fais une distinction entre les mots de l'ancienne latinité estropiés par des auteurs modernes, compris Linnéens. Je me crois autorisé à rétablir dans ce cas l'intégrité de l'orthographe classique ; ainsi, j'écris *cirrosus* et non *cirrhosus* (du latin *cirrus*) ; *circineus* et non *circinnus*, etc. Mais quant aux mots latins fabriqués par des auteurs modernes, je leur en laisse le mérite et la responsabilité – et je les reproduis fidèlement avec l'exactitude qu'on doit montrer dans toute citation. Je trouve par exemple « *menthaefolia* ». Les anciens Latins auraient peut-être dit, et moi-même j'aurais sans doute écrit « *menthifolia* », mais le créateur de ce nom a cru devoir faire *menthaefolia*, je n'ai plus qu'à citer cette orthographe dont il a la responsabilité. Le changement en *menthifolia* engagerait la mienne hors de propos. Je ne veux pas imposer la-dessus ma manière de voir ; insister sur des questions de formes si minimes serait affecter un pédantisme assez ridicule. Je me borne à vous expliquer le point de vue que j'adopte d'une façon générale et vous prie d'excuser ma verbosité, je vous serre amicalement la main.

⁶⁹ Gustave Camus (1852-1915), pharmacien, élève (comme Tourlet) d'Adolphe Chatin à l'École supérieure de pharmacie de Paris, s'était spécialisé dans des genres à détermination délicate. Tourlet l'a interrogé à diverses époques pour des orchidées, des *Cirsium*, des *Primula* hybrides, etc.

⁷⁰ Grenier C. & Godron D.-A. , 1848-1855 - *Flore de France*, F. Savy, Paris.

⁷¹ Jean-Baptiste Saint-Lager (1825-1912), médecin à Lyon, bibliothécaire dans cette ville, avait entrepris de réformer l'orthographe botanique (Saint-Lager, 1878-1879) : *Remarques sur la réforme de la nomenclature botanique*, Ann. Soc. Bot. Lyon, 1878-1879, 7 : 1-154.

⁷² L'un des correspondants les plus sollicités par Tourlet, le docteur Xavier Gillot (1893, 1898), soutenait la position de Saint-Lager. Tourlet a cependant suivi le conseil de Malinvaud et adopté l'orthographe *Oenothera* dans son Catalogue.

6. Lettre de Georges Rouy

Georges Rouy (1851-1924, dont une biographie succincte se trouve dans Dayrat, 2003), botaniste indiscutable, auteur d'une *Flore de France* en quatorze volumes, adopta une nomenclature qui désorienta beaucoup de botanistes. L'homme avait un caractère difficile et polémique avec (entre autres) Julien Foucaud, Gustave Camus, Ernest Malinvaud. Tourlet lui a demandé son avis à deux reprises : pour un échantillon de *Thlaspi alliaceum* récolté à Druyes en 1883 (herbier Tourlet n° 122.01) et pour une plante récoltée à Balesmes en 1894, qu'il dénommait *Alsine tenuifolia* Crantz (herbier Tourlet n° 200.33 et 200.33b). L'abbé Coste qui avait vu l'échantillon le nommait *Alsine hybrida*. Belle occasion pour Rouy de contrer l'opinion de l'abbé dans la lettre ci-dessous dont on notera la concision et la formulation quelle que peu autoritaire (Figure 8).

Asnières, 41 rue Parmentier, le 30 janvier 1907

Mon cher confrère. Votre *Alsine* est bien la variété *intermedia* Rouy de l'*A. tenuifolia*, mais à poils glanduleux un peu moins abondants sur les calices que dans la plante la plus répandue sous ce nom, ce qui prouve encore qu'il ne s'agit bien là que d'une variété : cette plante ne peut conserver le qualificatif d'*hybrida*, n'ayant rien d'*hybride*⁷³. Votre bien dévoué, G. Rouy.

7. Lettre d'Henri Sudre

Professeur au collège d'Albi, puis de Toulouse à partir de 1904, Henri Sudre (Figure 9) s'était spécialisé dans l'étude de deux genres « difficiles » : les ronces et les épervières, dont il multipliait les espèces⁷⁴. La lettre du 17 juillet, envoyée en même temps que la *Florule toulousaine* de l'auteur⁷⁵, a été précédée par un courrier abondant : sur les 63 échantillons de *Rubus* présents dans l'herbier Tourlet, 36 portent la mention « revu par Sudre ». Tourlet, décédé le 24 juillet 1907, n'a pu tenir compte de la dernière réponse.

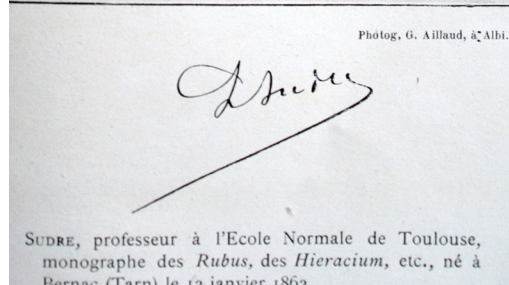
Toulouse, 17 juillet 1907

Cher Monsieur. Ci-joint vos étiquettes. Vous avez le *R. granulatus*⁷⁶ dont je serais bien aise d'avoir une centurie⁷⁷ (50 rameaux, 50 feuilles). Si vous pensiez soit cette année, soit l'an prochain me le récolter, vous me feriez grand plaisir. Revoyez sur place le 75 et adressez-m'en un rameau fructifère ; observez ce qui croît dans le voisinage. Je serai à Toulouse jusqu'au 3 ou 4 août pour m'absenter ensuite jusqu'au 25 septembre. À partir du 1^{er} octobre, mon adresse sera 12, rue André-Délicieux (Toulouse). Votre tout dévoué, H. Sudre.

PJ : Florule toulousaine.



Photog. G. Aillaud, à Albi.



SUDRE, professeur à l'Ecole Normale de Toulouse, monographe des *Rubus*, des *Hieracium*, etc., né à Bernac (Tarn) le 12 janvier 1862.

Figure 9. Henri Sudre. Illustration parue dans le *Bulletin de la Société botanique des Deux-Sèvres*, 1909-1910, planche VII.

Discussion

L'élaboration du Catalogue : une tâche difficile

Tourlet, habitant de Chinon, petite ville « endormie » de 6 000 habitants (6 119 habitants selon le recensement de 1891), a dû vaincre son isolement culturel. Tours, le chef-lieu du département d'Indre-et-Loire, distant de 40 km, n'a qu'une école de médecine et de pharmacie peu active ; la ville d'Angers, en Maine-et-Loire, est trop éloignée pour un pharmacien occupé par son métier. Dans la nécrologie qu'il consacre en 1908 au botaniste Louis Lutz, alors secrétaire général de la Société botanique de France, écrira : « nous qui connaissons la vie scientifique de province, qui savons combien modestes y sont les ressources des bibliothèques universitaires et urbaines [...], qui voyons les énormes difficultés de documentation paralyser les bonnes volontés les mieux trempées, nous ne savons qu'admirer le plus, de l'œuvre considérable du savant disparu ou de la volonté et de la persévérance qui lui ont été nécessaires » (remarque parue en exergue dans le *Catalogue* de Tourlet).

Des relations épistolaires très actives

Tourlet, membre de la Société botanique de France, est entré très tôt en relations avec de nombreux botanistes français. Il a envoyé de nombreux échantillons pour vérifier ses déterminations et son herbier de Touraine conserve la signature des réviseurs et confirmateurs : Gaston Bonnier, Georges Bouvet, Edmond-Gustave Camus, Gabriel Chastaingt, Louis Corbière, Hippolyte Coste, Julien Foucaud, Émile Gadeceau, Xavier Gillot, Félix Hy, Antoine Le Grand, James Lloyd, Ernest Malinvaud, Émile Martin, Charles Ozanon (Figure 10), Georges Rouy, Eugène Simon, Henri Sudre par exemple. Certains ont été très sollicités : on trouve plus de cent échantillons revus par Gillot et 53 revus par Camus dans l'ensemble de l'herbier. Même si la correspondance analysée ici ne couvre pratiquement que les deux dernières années de la rédaction du *Catalogue* de Tourlet, elle permet de mesurer les doutes du botaniste, son désir d'être irréprochable, son besoin d'informations et de conseils, les problèmes auxquels il a été confronté (qui restent souvent très actuels) et le très gros travail auquel il s'est livré pour une analyse fine des échantillons.

⁷³ Tourlet divise l'espèce *Alsine tenuifolia* en trois espèces de second ordre, le type *typica*, *A. hybrida* Jord. (= *A. tenuifolia* var. *intermedia* Rouy) et *A. viscosa*.

⁷⁴ Cf. supra l'opinion de Coste (lettre du 9 mai 1907) sur les idées de Sudre.

⁷⁵ Sudre H., 1907 - *Florule toulousaine* ou Analyse descriptive des plantes qui croissent spontanément ou sont cultivées en grand dans la région sous-pyrénéenne de Haute-Garonne. Klincksieck, Paris, 239 p.

⁷⁶ = *Rubus fuscus* Weihe.

⁷⁷ On rappelle la pratique des centuries, fréquente à l'époque, qui consistait à collecter en grand nombre un même taxon et le naturaliser pour l'envoyer à une centaine de correspondants différents. Elle a parfois porté fortement atteinte à des stations floristiques.

00200.02

G. ROUY
41, Rue Parmentier, 41
ASNIÈRES (Seine)

Asnières, le 30 Janvier 1907.

TÉLÉPHONE 512-23

Mon cher Confère,

Votre *Alsine* est bien la var.
intermedia Rouy de l'*A. te-*
unifolia, mais à poils glandu-
leux un peu moins abondants
sur les cotés que dans la plante
la plus répandue sous ce nom,
ce qui prouve encore qu'il
ne s'agit bien là que d'une
variété : cette plante ne peut
convenir le qualificatif d'*hy-*
bride, n'ayant rien d'*hybride*!

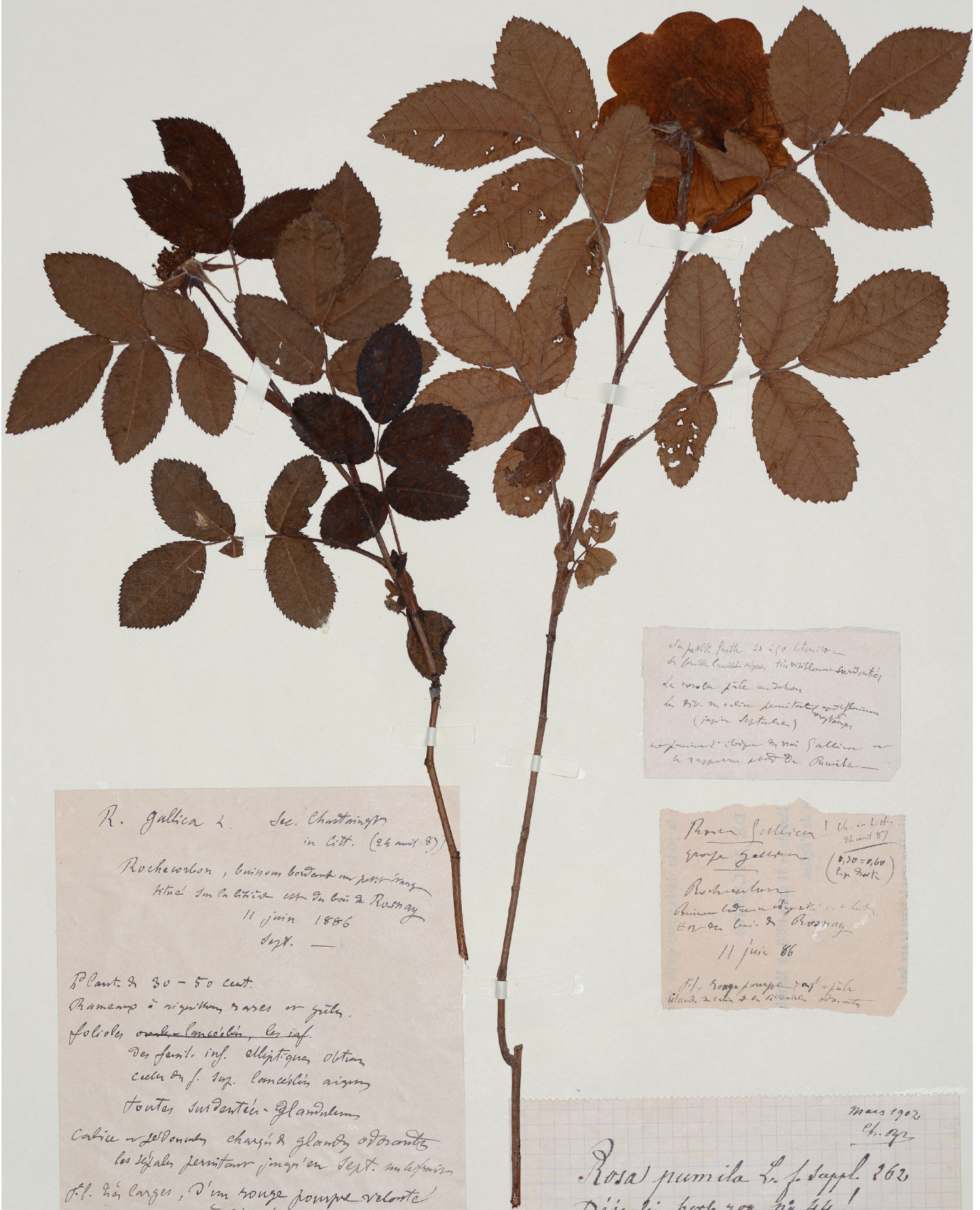
Votre bien dévoué,

G. Rouy.

Mme E. Tourlet.

Figure 8. Lettre de Georges Rouy pour la détermination de l'*Alsine* envoyée par Tourlet.

436.03



R. gallica L. var. *pumila* DC. in *Chrestom.*
in *Chrest.* (24 mai 87)

Rochevalon, unisom bordant un marais
à l'Est de la commune est de la route de Rosnay
11 juin 1886
sept. —

Plante de 30 - 50 cent.
Arbuste à ramifications basses et grêles.
folioles ovales concaves. Les inf.
des fems. inf. elliptiques obtus
cune de f. sup. concaves aigues
toutes surdentées-glanduleuses
Cavité ordinairement chargée de glandes odorantes
les folioles persistent jusqu'en sept. en automne
fl. très larges, d'un rouge pourpre velouté
à l'intérieur
plus pâle à l'extérieur, ainsi qu'à l'extérieur
Ce caractère, qui s'observe également chez *R. chinensis* var. *parviflora*
et chez d'autres espèces de *Rosa* var. *pumila* var. *pumila* ?

La petite feuille de rose chinensis
de l'Inde, l'Inde, l'Inde, l'Inde, l'Inde, l'Inde
de la petite feuille de rose chinensis
de l'Inde, l'Inde, l'Inde, l'Inde, l'Inde, l'Inde
le 20. en cette période de l'année
(jusqu'en septembre)
l'espèce de rose de l'Inde
le 20. en cette période de l'année

Rosa gallica L. var. *pumila* DC. in *Chrest.*
Rochevalon
unisom bordant un marais
à l'Est de la commune est de la route de Rosnay
11 juin 86
fl. rouge pourpre à l'inf. + pâle
à l'ext. et à l'int. de l'ext. + pâle

Mars 1902.
Ch. Ozan

Rosa pumila L. f. suppl. 363
Déséglise herb. 400. n° 44 !
même fruits, fleurs, feuilles, point de
différence.

Figure 10. *Rosa gallica* selon Tourlet ; *Rosa pumila* selon Ozanon (Catalogue, p. 197). Planche de l'herbier Tourlet.

Une analyse critique des conseils donnés

Demander l'avis d'un autre botaniste ne signifie pas accepter son verdict. Tourlet a toujours conservé une attitude prudente et critique sur les réponses qui lui sont faites. Nous l'avons montré pour les orobanches mais un autre exemple peut être donné : Tourlet trouve en 1883, à Druyes, un *Thlaspi* qu'il ne peut dénommer (échantillon 122.01). Il l'envoie à Rouy qui conclue « malgré l'état défectueux de l'échantillon, me paraît bien appartenir à *Thlaspi alliaceum* » ; Xavier Gillot et Julien Foucaud, également consultés, confirment. Tourlet le réexamine en 1905. Après une nouvelle étude, il note sur l'étiquette : « malgré l'avis de Foucaud, de M. Rouy et de M. le docteur Gillot, cette plante ne me paraît pas être *Thlaspi alliaceum* mais *Thlaspi arvense* » (*Catalogue* p. 49).

Multiplication ou regroupement des espèces ? Un problème de l'époque

« L'espèce a fait et fera encore couler beaucoup d'encre car elle est au centre des préoccupations du naturaliste » (Jauzein, 1998). L'époque ne connaît pas la génétique et la science de l'évolution n'est qu'à ses débuts. Au moment où Tourlet achève son *Catalogue*, les frontières entre certains taxons paraissent floues : on parle de « d'espèces passant d'une variété à l'autre ». Comment les distinguer ? Le *Bulletin de la Société botanique de France* est alors envahi de polémiques entre botanistes rassembleurs et multiplicateurs ; parmi les premiers, Hippolyte Coste, Louis Corbière... parmi les seconds, Alexandre Boreau, Henri Sudre, Georges Rouy... La délimitation des espèces de *Rosa* et de *Rubus* constitue un champ de guerre favori, avec une forte tendance à créer des taxons qui porteront le nom de leur créateur.

Au début de sa carrière de botaniste, Tourlet, élève de Boreau, adopte la position multiplicatrice de son maître. Par la suite, il adopte une position plus mesurée : les taxons qui figurent en tant qu'espèces dans son *Catalogue* sont pratiquement ceux retenus dans les flores modernes, telle celle de Robert Corillion (1982) pour le Val de Loire. On mesure toutefois ses hésitations puisque, souvent, il propose et cherche à caractériser des sous-espèces et variétés au sein des espèces linnéennes (Tourlet 1902 ; 1903^a). Un bon exemple de ses interrogations est donné par l'espèce *Minuartia hybrida* qui manifestement l'a troublé puisque 48 parts sont présentes dans son herbier d'Indre-et-Loire. On sait que cette espèce « englobe un complexe polyploïde de détermination délicate » (Jauzein & Nawrot, 2013, p. 181). Certains échantillons récoltés par Tourlet ont été vus par Boreau, Coste, Gillot, Corbière, Rouy, Bouvet... qui ont proposé des noms différents !

De nos jours, la grande partie du corpus des lettres ci-dessus analysées traite le plus souvent de taxons d'ordre secondaire dont la plupart ne sont même plus admis de nos jours. Il y a là preuve de la minutie avec laquelle les botanistes examinaient leurs récoltes, mais aussi des tentations assez désespérées pour trouver des subdivisions : celles indiquées par Tourlet pour découper les espèces de *Rosa* et *Rubus* (lesquelles étaient devenues sa passion botanique dominante à la fin de sa vie) ressemblent à celles des pires multiplicateurs, et ce malgré les mises en garde de Coste. Il s'est par exemple risqué à proposer sur 31 pages un essai de classification des Roses dans son *Catalogue* après avoir écrit un gros catalogue manuscrit sur les espèces tourangelles.

Quelle orthographe et quelle nomenclature adopter ?

On notera la position très réservée de Malivaud, pourtant membre de la délégation française au Congrès international de nomenclature botanique (Vienne, Autriche, juin 1905), sur les problèmes nomenclaturaux et de priorité. L'avis qu'il donne à Tourlet en dit long sur le conservatisme français des botanistes de l'époque. (Pierre Louis Jean Ivolas donnait le même conseil à Tourlet à la même époque : ne pas trop se préoccuper des synonymies : voir Delaunay & Rideau, 2016).

Par ailleurs, l'utilisation d'une orthographe correcte pour les noms d'espèces a fait l'objet de polémiques entre Saint-Lager, Ernest Malivaud, Eugène Fournier, Dominique Clos, etc. Tourlet a donc dû choisir entre des personnes qui par ailleurs l'aidaient. Les noms d'auteur, le respect de la règle d'antériorité l'ont fortement préoccupé, mais on constate que la plupart des noms latins que Tourlet a utilisés le sont encore de nos jours, ce qui mérite d'être noté.

Remerciements

À André et Michel Jozeau pour le legs à l'université de Tours du courrier adressé à Toulet ; Robert Bedon (université de Besançon) pour ses commentaires sur le latin des botanistes et tous ceux qui ont contribué à la mise en valeur des herbiers du botaniste chinonais.

Bibliographie

Sources manuscrites

Lettres des correspondants nationaux reçues par E.-H. Tourlet.

Clefs et notes inédites sur les Rosa d'Indre-et-Loire. Manuscrit rédigé par E.-H. Tourlet, conservé au laboratoire de biologie végétale de la faculté de pharmacie de Tours.

Travaux publiés

Boreau A., 1857 - *Flore du centre de la France et du bassin de la Loire* (3^e édition). Librairie encyclopédique de Roret, Paris, 771 p.

Boudin L., Cordier J. & Moret J., 2007 - *Atlas de la flore remarquable du Val de Loire, entre le bec d'Allier et le bec de Vienne*. Collection Patrimoines naturels 66, MNHN, Paris, 462 p.

Bouvet G., 1903 - *Les Rubus de l'Anjou. Résumé des faits acquis*. Comptes rendus du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences tenu à Angers. Secrétariat de l'association, Paris : 673-689.

Bouvet G., 1906 (paru 1907) - *Matériaux pour l'étude des Rubus de l'Anjou*, Bull. Soc. Études Sci. Angers, NS, 36 : 1-108.

Chastaingt G., vers 1890 - *Prodrome d'une monographie des roses d'Indre-et-Loire*. Épreuves de la note conservées au laboratoire de biologie végétale de la faculté de pharmacie de Tours.

Corbière L., 1894 - *Nouvelle flore de Normandie*. E. Lanier, Caen, 716 p.

Cordier J., Dupré R. & Vahrameev P., 2010 - *Catalogue de la flore sauvage de la région Centre*. Symbioses, NS, 26 : 36-84.

ALGLOGIE
MYCOLOGIE

Corillion R., 1982 - *Flore et végétation de la vallée de la Loire (cours occidental : de l'Orléanais à l'estuaire)*. Imprimerie Jouve, Paris, **1**, 736 p.

Dayrat B., 2003 - *Les botanistes et la flore de France : trois siècles de découvertes*. Collection Archives, MNHN, Paris, 690 p.

BRYOLOGIE
LICHÉNLOGIE

Delaunay G. & Rideau M., 2016 - *La réalisation du Catalogue floristique d'Indre-et-Loire (1907) d'Ernest-Henry Tourlet analysée au travers d'échanges épistolaires scientifiques : 1^{re} partie – Les correspondants tourangeaux*. *Evaxiana* **2** : 269-288.

Évrard F., 1950 - *Orobanches 'citrines' et 'concolores'*. Bull. Soc. Bot. France **97** : 69-70.

Gillot X., 1893 - *Le genre Oenothera, étymologie et description*. Bull. Soc. Bot. France **40** : 197-206.

Gillot X., 1898 - *Questions d'orthographe*. Bull. Soc. Bot. France **45** : 69-71.

Hy F., 1884 - *Tableaux analytiques de la Flore d'Angers, première partie : Phanérogames*. Imprimerie Lachèse et Dolbeau, Angers, 184 p.

Jauzein Ph., 1998 - *Opinion sur l'espèce végétale, sa taxinomie et sa nomenclature*. Sauve qui peut ! n° 10 et <https://www7.inra.fr/dpenv/jauzes10.htm>

Jauzein Ph., 2011 - *Flore des champs cultivés*. Quae éd., 972 p.

Jauzein, Ph. & Nawrot, O., 2013 - *Flore d'Île-de-France*. Quae Editions, 608 p.

Jeanmonod D. & Gamisans J., 2007 - *Flora Corsica*. Édisud, Aix-en-Provence, 921 p.

PTÉRIDOLOGIE

Le Grand A., 1887 - *Flore analytique du Berry contenant toutes les plantes vasculaires spontanées ou cultivées en grand dans les départements de l'Indre et du Cher*. Soumard-Berneau, Bourges, 346 p.

Lloyd J., 1897 - *Flore de l'Ouest de la France*. R. Guist'Hau, Nantes, 459 p.

Manceau P.-A., 1863 - *Sur la coloration jaune de quelques Orobanches*, Bull. Soc. Bot. France, session extraordinaire à Pau, **15** : XX-XXI.

Saint-Lager J.-B., 1878-1879 - *Remarques sur la réforme de la nomenclature botanique*, Ann. Soc. Bot. Lyon **7** : 1-154.

Tison J.-M. & de Foucault B. (coords) 2014 - *Flora Gallica, Flore de France*. Biotope, Mèze, 2014, xx + 1996 p.

PHANÉROGAMIE

Tison J.-M., Jauzein Ph. & Michaud H. (coords), 2014 - *Flore de la France méditerranéenne continentale*, Naturalia publications, Turriers, 2078 p.

Tourlet E.-H., 1902 - *Description de deux rosiers appartenant à la flore d'Indre-et-Loire*. Bull. Soc. Bot. France **49** : 196-203.

Tourlet E.-H., 1903a - *Description de quelques plantes nouvelles ou peu connues observées dans le département d'Indre-et-Loire*, Bull. Soc. Bot. France **50** : 305-315.

Tourlet E.-H., 1903b - Révision de la flore du département d'Indre-et-Loire. *Bull. Soc. Bot. France* **50** : 401-428.

Tourlet E.-H., 1904 - *Tableau de la flore adventice du département d'Indre-et-Loire*. Librairies-imprimeries réunies, Paris, 26 p.

Tourlet E.-H., 1908 - *Catalogue raisonné des plantes vasculaires du département d'Indre-et-Loire*. Klincksieck, Paris, 621 p.

Verlot B., 1865 - *Le guide du botaniste herborisant*. J.-B. Baillièrre et fils, Paris, 595 p.

Références internet

<http://herbiertourlet.univ-tours.fr/>

<http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/>

<http://www.tela-botanica.org>

PHYTOSOCIOLOGIE

DIVERS

HOMMAGES